

## DOSSIER DE PRESSE

# « 50 ans du Syndicat Intercommunal de l'Huveaune »

**Jeudi 27 juin 2013, à partir de 12h00**  
Au Château Saint Pierre à Auriol

**Les partenaires et amis du SIH sont invités à partager un repas champêtre pour fêter le 50ème anniversaire de cet engagement collectif pour gérer le risque inondation. L'occasion d'ouvrir une nouvelle page de son histoire autour du contrat de rivière.**

Le Syndicat Intercommunal de l'Huveaune a été créé en 1963, suite aux graves inondations des années 1960. Depuis cette date, le SIH agit au quotidien pour gérer le risque inondation en prévenant la formation d'embâcles (principalement arbres et bois morts), par l'entretien de la végétation rivulaire, la réhabilitation des berges, et en réalisant de gros travaux hydrauliques. La nécessité d'une gestion globale à l'échelle du bassin versant de l'Huveaune amène le SIH à s'engager depuis 2011 dans la co-construction d'un contrat de rivière.

A l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Syndicat Intercommunal de l'Huveaune, Jean-Claude Alexis, son président et les élus des communes membres invitent leurs partenaires et amis à un buffet champêtre au bord de l'eau.

120 personnes ont confirmé leur présence : élus et techniciens des communes et EPCI, partenaires institutionnels et techniques, associations et personnalités qui ont marqué cette histoire longue d'un demi-siècle.

---

Contact presse : Gaëlle Le Bloa – 06 69 23 01 10 – gaelle.lebloa@genope.fr

Contact Syndicat Intercommunal de l'Huveaune - SIH : Estelle Fleury – 04 42 62 80 90 – e.fleury@syndicat-huveaune.fr

[www.syndicat-huveaune.fr](http://www.syndicat-huveaune.fr)



## Quelques éléments d'histoire et de géographie

L'Huveaune prend sa source dans le var, sur la commune de Nans-les-Pins. Elle traverse les communes de Saint Zacharie, Auriol, Roquevaire, Aubagne, La Penne sur Huveaune et Marseille avant de se jeter dans la mer après déviation à partir du barrage de la Pugette jusqu'à la calanque de Cortiou.

Elle reçoit principalement comme affluents :

- Le Merlançon, de Peypin à Pont de Joux
- Le Fauge de Gémenos en amont d'Aubagne
- Le Merlançon de la Bédoule à l'aval d'Aubagne
- Le Jarret (rive droite) et la Gouffone (rive gauche) dans Marseille même
- La Vede, alimentée par d'abondantes sources dans le ravin des Encanaux
- Le Peyruis, à Saint-Zacharie

Par le passé, son eau a été utilisée pour sa force motrice (moulins et industries), l'alimentation humaine et l'irrigation.

L'Huveaune est un cours d'eau méditerranéen, son débit est extrêmement variable. Si, en été, il se limite à une centaine de litres/seconde, il peut **en quelques heures atteindre 260 m<sup>3</sup>/s voire plus** (cas de la crue de 1960).

**Les crues de 1935, 1960 et surtout celle de 1978** sont inscrites dans la mémoire de bien des habitants de la région. Elles ont causé des dégâts considérables tant du point de vue humain (de nombreuses familles sinistrées) que du point de vue financier (le coût se chiffre par millions de francs).

En 1935, les journaux titraient : « la région d'Aubagne sous les eaux », en 1960 « Pluies torrentielles, bourrasque et grêle sur toute la vallée de l'Huveaune, à Auriol, à Aubagne et à La Penne, des maisons ont dû être évacuées. Les dégâts sont considérables ». En 1978, à Roquevaire, on voit l'eau monter à vue d'œil, La Capelette devient en quelques minutes un torrent boueux, à Saint-Marcel, le pont de chemin de fer menace de s'écrouler. La liste des dégâts matériels pourrait être encore allongée, mais comment retranscrire les centaines d'hommes et de femmes en détresse...

Pour exceptionnels que puissent paraître ces événements, ils n'en sont pas autant extraordinaires et sont susceptibles, malheureusement, de se reproduire plusieurs fois par siècle. Quand aura lieu la prochaine crue ? Nul ne le sait. Celles de 1935 et 1978 sont dites trentennales...

C'est pourquoi, dès 1960, les Conseil Municipaux, conscients du péril que faisait courir aux riverains le mauvais état des berges de l'Huveaune, alertaient les pouvoirs publics sur la nécessité de prendre des mesures de défense contre les eaux. Ils demandaient que des travaux soient étudiés et financés par l'Etat, le Département et les communes riveraines.

Aussi, en 1963, fut créé le « Syndicat Intercommunal de défense contre les inondations de l'Huveaune » devenu en 1967 « Syndicat Intercommunal de l'Huveaune » qui regroupe à l'époque, les villes d'Aubagne, La Penne sur Huveaune et Marseille.

En 2006, 3 autres communes du Pays d'Aubagne, riveraines de l'Huveaune, rejoignent le SIH : Auriol, Roquevaire et Saint Zacharie.

Le Syndicat est administré par un conseil syndical composé de deux représentants de chaque commune. Ce conseil élit un président et deux vice-présidents. Le premier président fut Monsieur PELLEGRIN, Maire de La Penne-sur-Huveaune, jusqu'en 1965 ; Monsieur Jean TARDITO a assuré la présidence de 1971 à 2008. Jean-Claude Alexis préside ce syndicat depuis cette date.

Jusqu'en 2013, la mission du syndicat est de gérer le risque inondation par l'entretien et le réaménagement du lit de l'Huveaune de Saint-Zacharie à la mer :

- Réhabilitation des berges,
- Travaux hydrauliques,
- Entretiens de la végétation rivulaire,
- Prévention des embâcles (principalement arbres et bois morts).

Les réalisations les plus marquantes du Syndicat concernent :

La première série de travaux (1965-1978) a consisté à la mise au gabarit et du confortement des berges d'un certain nombre de tronçons, notamment :

- à Marseille : Saint Marcel, le long du Parc Borely, Pont de Mazargues, Capelette
- à Aubagne et La Penne sur Huveaune : amont, aval, le long de l'Autoroute

Entre 1978 et 1993, divers travaux d'aménagement du lit, de recalibrage ou de cuvelage ainsi qu'une généralisation du nettoyage depuis l'amont d'Aubagne jusqu'au cœur de Marseille.

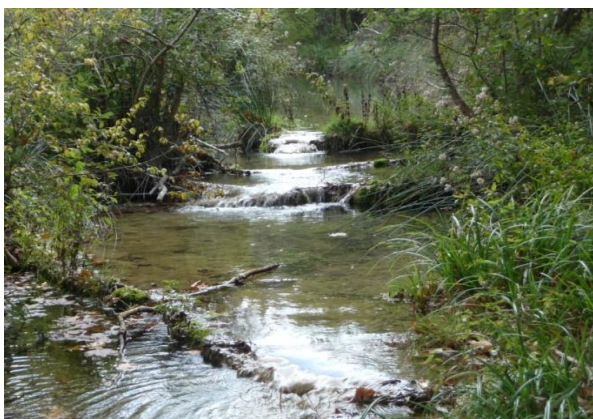
L'Huveaune étant un cours d'eau non domanial (propriété de chaque riverain jusqu'au milieu du lit), la réalisation des travaux les plus importants a pu se faire grâce à une D.U.P. (déclaration d'utilité publique). Depuis 2004, le SIH intervient dans le cadre d'une DIG (déclaration d'intérêt Général).

Jusqu'en 2007, les travaux étaient réalisés par la Direction Départementale de l'Équipement et la gestion financière par les services de la commune d'Aubagne.

Depuis 2007 le Syndicat Intercommunal de l'Huveaune en assure la maîtrise d'ouvrage directe, après avoir recruté son premier technicien, Monsieur Georges CHOLEY.

Depuis sa création, le Syndicat Intercommunal de l'Huveaune a investi plus de 50 millions de Francs de travaux. Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a depuis le début été un partenaire financier du SIH aux côtés des communes membres. Les grands travaux ont pu être réalisés également grâce à la participation de l'État.

En 2013, le SIH vote des nouveaux statuts, actant l'extension de son périmètre d'intervention et de ses compétences, en vue de la mise en place du contrat de rivière. La Commune du Plan d'Aups, située aux sources de l'Huveaune est en train de rejoindre le SIH. Le SIH devient alors prochainement le SIBVH (Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune).



*L'Huveaune, un fleuve très contrasté*

## Une attention particulière portée à la gestion écologique du cours d'eau

Les élus du Syndicat Intercommunal de l'Huveaune ont dès 1998 défendu l'idée d'une gestion écologique de ce fleuve : des remèdes naturels pour gérer le risque inondation.

Un soin particulier est porté à la réhabilitation des berges en utilisant des techniques végétales à la fois pour favoriser l'étalement et l'absorption des crues mais également pour maintenir les rives par systèmes racinaires. Les essences sont connues et soigneusement choisies.

Plus récemment, à Saint-Zacharie, le SIH a tenté une nouvelle expérience : le débardage équestre. Il s'agit de faire intervenir un cheval pour aider à l'évacuation des troncs et branches dans le cadre des travaux d'entretien du cours. Une pratique ancestrale qui retrouve ici tout son sens et qui permet d'intervenir dans les zones les plus difficiles d'accès.

La volonté du Syndicat de travailler le plus naturellement possible sur le fleuve devrait se poursuivre dans les prochaines années et pourquoi pas dans le domaine de la phyto-épuration.

## Vers un contrat de rivière pour le bassin versant de l'Huveaune

L'Huveaune et ses affluents rencontrent des problématiques de qualité de l'eau, de qualité des milieux aquatiques tant dans les caractéristiques de son lit que dans sa biodiversité, de risque d'inondation et de continuité biologique.

Ce fleuve, très pollué jusque dans les années 1980, a retrouvé une eau de meilleure qualité du fait des améliorations en matière d'assainissement mais également suite à la fermeture des grandes industries de la vallée de l'Huveaune. Toutefois la **qualité des eaux reste un point sensible** du bassin versant de l'Huveaune, surtout par temps de pluie.

Le bassin versant de l'Huveaune rencontre par ailleurs des problématiques de continuité biologique et écologique aux **conséquences importantes sur la diversité animale et végétale**.

Seule la mise en place d'une gestion concertée et globale du milieu permettront de répondre aux objectifs fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau qui impose des échéances d'atteinte de bon état des masses d'eau à l'ensemble du bassin versant de l'Huveaune.

C'est pourquoi, le Syndicat Intercommunal de l'Huveaune (SIH), en partenariat avec l'Agence de l'Eau, les services de l'Etat, le Conseil Régional et les Conseils Généraux des Bouches du Rhône et du Var, s'engage dans la mise en place d'un contrat de rivière pour le bassin versant de l'Huveaune.

Suite à une délibération en 2011, cette démarche est engagée officiellement en 2012 par une mobilisation et consultation préalable des acteurs : communes, riverains, usagers (associations, acteurs économiques...), partenaires institutionnels. Une chargée de mission, Estelle FLEURY est recrutée en octobre 2012 pour piloter la démarche Contrat de Rivière. Depuis 2013, l'Avant-Projet de contrat de rivière est engagé, avec la réalisation d'un état des lieux global des problématiques associées à la gestion de l'eau à l'échelle du territoire.



Les **12,18 et 26 septembre 2013 des rencontres de concertation** en présence des acteurs du territoire seront organisées sur La Destrousse, Marseille et Saint-Zacharie. Organisés sur des thèmes différents mais complémentaires, ces rendez-vous de septembre concernent l'ensemble du territoire et tous les acteurs. Ils permettront de partager le diagnostic en cours de construction et l'expression de chacun.

**27 communes sont situées sur ce bassin versant (délimitation fixée par les instances institutionnelles)**

Bouches du Rhône : Allauch, Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Carnoux-en-Provence, Cuges-les-Pins, Gémenos, Gréasque, La Bouilladisse, la Destrousse, Le Castellet, La Penne sur Huveaune, Marseille, Mimet, Peypin, Plan de Cuques, Roquefort la Bédoule, Roquevaire, Saint-Savournin, Simiane-Collongue, Trets.

Var : Signes, Riboux, Saint-Zacharie, Nans-les-Pins, Plan d'Aups-La-Sainte-Baume.



## **Le 27 juin 2012, c'est la fête !...**

Pour féliciter les actions du passé et rendre hommage aux hommes qui ont marqué cette histoire, les élus du Syndicat Intercommunal de l'Huveaune organise un repas d'anniversaire le :

**Jeudi 27 juin 2013, à partir de 12h00**  
**Au Château Saint Pierre à Auriol**

Les partenaires et amis du SIH sont invités à partager un repas champêtre pour souffler ensemble les 50 bougies.

120 élus et techniciens des communes, partenaires institutionnels et techniques, ainsi que des associations œuvrant sur le territoire se retrouveront autour d'un barbecue. Les chevaux de débardage seront aussi de la partie !

Un temps d'échange et de partage qui permettra d'ouvrir une nouvelle page vers une gestion concertée de ce bien commun.

Pour plus d'information sur le syndicat intercommunal de l'Huveaune : [www.syndicat-huveaune.fr](http://www.syndicat-huveaune.fr)